



**MAIRIE DE LOIX**  
**Monsieur le Maire**  
**Place du Marche - BP 27**  
**17111 LOIX**

Aux Portes-en-Ré, le vendredi 27 juillet 2018.

**Objet : « Radioscopie 2018 » de la commune de Loix et questions à Monsieur le Maire**

**Copie numérique : Madame Frédérique BOIJOUX – Directrice Générale des Services**

Monsieur le Maire,

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la version la plus récente de notre « Radioscopie 2018 » de la situation financière de la commune de Loix.

Pour information ce document, réalisé cette année pour les cinq communes du Canton Nord de l'Île de Ré et pour la Communauté de Communes de l'Île de Ré, selon le modèle établi à l'origine par les fondateurs de notre association, reprend les principaux indicateurs financiers que nous avons l'habitude de suivre.

Cette étude a soulevé un certain nombre de questions et de réflexions que vous voudrez bien trouver ci-jointes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir y répondre selon le mode opératoire à votre convenance :

- oralement lors d'un entretien que vous voudrez bien nous accorder,
- par écrit, de préférence à l'adresse électronique [contact.adcnordiledere@gmail.com](mailto:contact.adcnordiledere@gmail.com).

Quoi qu'il en soit vos réponses seront reprises dans le corps du texte de cette « Radioscopie 2018 » qui sera mise en ligne sur le site Internet de notre association.

Bien entendu, vous ou vos services, restez libres de nous adresser des commentaires ou des demandes de précisions ou rectifications si notre document s'avérait inexact.

En vous en souhaitant bonne réception et en demeurant à votre disposition pour des informations complémentaires, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré**  
**Loïc BAHUET**

## **« Radioscopie 2018 » : liste des questions de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré à Monsieur le Maire de la Commune de Loix**

### **Question n°1 :**

En matière de transparence financière, pensez-vous, comme le Maire de la commune d'Ars-en-Ré, mettre à la disposition de tous, sur un site Internet de la Mairie qui serait à créer, les documents budgétaires de la commune de Loix ?

### **Question n°2 :**

Comment expliquez-vous la très forte dégradation, dans les prévisions de 2018, des marges brute et nette d'autofinancement faisant suite à une phase d'amélioration continue depuis 2012. Si cette dégradation se confirmait, avec les réalisations de 2018, pensez-vous qu'elle ne soit que ponctuelle ? Dans la négative, pour quelle(s) raison(s) ?

### **Question n°3 :**

Que pensez-vous des valeurs du rapport entre l'annuité des emprunts (somme des intérêts de la dette et du remboursement en capital des emprunts) et la marge brute d'autofinancement ?

### **Question n°4 :**

Chose rare l'évolution moyenne annuelle, entre 2011 et 2018, des recettes réelles de fonctionnement est supérieure à celle des charges courantes de fonctionnement. Les prévisions budgétaires de 2018 sont-elles le signe avant-coureur d'une inversion de cette tendance et donc d'une dégradation de la situation financière de la commune ?

### **Question n°5 :**

Ne pensez-vous pas que l'évolution des charges courantes de fonctionnement devrait être, *a minima*, y compris dans les prévisions budgétaires et sauf événement exceptionnel, corrélée à celle des recettes réelles de fonctionnement ?

### **Question n°6 :**

D'une façon plus générale, avez-vous initié, notamment dans l'optique de l'éventuelle réforme de la fiscalité locale, une réflexion sur la nature des charges courantes de fonctionnement et des recettes réelles de fonctionnement de votre commune et de leurs évolutions ?

### **Question n°7 :**

La moyenne des « Revenus de gestion courante », entre 2010 et 2017, est particulièrement élevée du fait notamment du développement des produits de l'article « n°70323 - Redevance d'occupation du domaine public communal ».

Pourriez-vous nous préciser quel(s) produit(s) enregistre ce poste comptable, la liste des possibilités, précisées au Tome 1 de « L'Instruction budgétaire et comptable – M14 », ne nous ayant pas éclairée, *a priori*, sur le sujet.

### **Question n°8 :**

En matière de fiscalité des particuliers : avez-vous une politique préétablie, pour les années à venir, de gestion de l'évolution des taux des contributions locales (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés non-Bâties) ?

### **Question n°9 :**

En matière de fiscalité des professionnels : pensez-vous qu'elle est satisfaisante ?

### **Question n°10 :**

Pensez-vous que l'existence de la zone artisanale actuelle sur la commune de Loix soit un atout nécessaire et suffisant pour son avenir économique ?

**Question n°11 :**

Après une période haussière, de 2010 à 2014, les charges de personnel ont enregistré des baisses jusqu'en 2017.

Quelle évolution envisagez-vous, pour les années à venir, de ces charges de personnels à la lumière, notamment, des prévisions budgétaires moins favorables de 2018 ?

**Question n°12 :**

Comment voyez-vous l'évolution des charges de personnel de la commune de Loix si on tient également compte de l'évolution très importante des charges de personnel de la Communauté de l'Île de Ré, qui a repris à sa charge un certain nombre de compétences auparavant dévolues aux communes ?

**Question n°13 :**

Quelle politique, concernant les subventions aux associations, pensez-vous suivre dans les années à venir ?

**Question n°14 :**

L'endettement de la commune de Loix est élevé, bien qu'en décroissance depuis 2012.

Comment voyez-vous l'évolution de cet endettement dans les années à venir ?

**Question n°15 :**

Nous constatons des décalages, modestes mais réguliers, entre l'endettement précisé aux annexes IV A2 des Comptes Administratifs de la commune et, d'une part, l'endettement publié par la Direction Générale des Finances Publiques sur le site Internet reprenant les comptes des collectivités locales ([https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/flux\\_ex.jsessionid=4FA77AB5C06D3F3B7C1BC34E54BE04A7?flowId=accueilcclloc-flow](https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/accueil/flux_ex.jsessionid=4FA77AB5C06D3F3B7C1BC34E54BE04A7?flowId=accueilcclloc-flow)) et, d'autre part, l'endettement que nous recalculons.

Comment expliquez-vous ces décalages ?

**Question n°16 :**

Pourquoi ne détaillez-vous pas les opérations d'équipement dans les annexes III B3 des Comptes Administratifs et du Budget Primitif de la commune ?

Ne pensez-vous pas que ces précisions seraient utiles à la bonne information des résidents / contribuables ?

**Question n°17 :**

Avez-vous un plan d'investissement à long terme ? Dans l'affirmative, quel est-il et quel(s) objectif(s) devrait-il permettre d'atteindre ?

**Question n°18 :**

Le fonds de roulement de la commune est plutôt stable mais se maintient à des niveaux très faibles.

Quel regard portez-vous sur cet indicateur ?

**Question n°19 :**

Nous vous imaginons soucieux de l'avenir de la commune de Loix et de ses habitants : quels sont, selon vous, les principaux défis à relever pour cela ?